

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception:	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
15 June 1012	23 juillet 2019	2019/1014
	1. Intitulé du projet	
Régularisation administrative (augmentation	on) de la capacité d'une ligne de traitement des	GEM-F
	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) p	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	REFINAL INDUSTRIES	
Nom, prénom et qualité de la personne	THE INDUSTRIES	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 4 1 3 8 1 6 8	5 1 0 0 0 1 3 Forme juridique	SAS
Joians	z à votre demande l'annexe obligatoire :	001
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
	Caractéristiques du projet au regard des	seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	tres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie n°1 : Installations classées pour la protection de l'environnement	 a) Autres installations classées pour la protection autorisation 	on de l'environnement soumises à
a protection de renvironnement	Rubriques ICPE concernées par le projet :	
	2790 : "Traitement de déchets dangereux" (Aut	
	Les autres rubriques liées au projet ne sont pas	modifiées
	4. Caractéristiques générales du projet	
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven		és aus la site DEFINAL INDLICTRIES de
BRUYERES-SUR-OISE.	ivité de la ligne de traitement des GEM-F exploit	ee sur le site REFINAL INDOSTRIES de
Les évolutions sont d'ordre administratif.		
Aucune modifications des modalités d'exp	oloitation, en particulier de l'aménagement du si	te, n'est prévu.
		- y - 1
		The second second second

orisés ont déjà été constatés.	unité FRICOM tend à augmenter. Des dépassements ponctuels du volume d'activité but de régulariser la capacité de traitement de l'installation, portant la capacité de
tement de 15000 t/an à 18500 t/an sc	bit de 50 t/j à 62 t/j.
Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase travaux	
s objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation modalités d'exploitation ne seront pa	aa maalifidaa
modalites d'exploitation ne seront pa	as monnies.

La décision de l'autorité environnement la procédure est celle du porter à cont o L'augmentation du volume d'activité o Le projet n'induit pas le dépassement seuils des rubriques 3000 « IED »; o Le projet ne modifie pas les impacts de la projet ne modifie pas la projet ne modifie ne modifi		d'autorisation(s). ions envisagées sont non substantielles : bre 2009 modifié, notamment s'agissant des au fonctionnement de l'installation.
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation REFINAL INDUSTRIES ZI DE PERSAN – Route de Beaumont 95820 BRUYERES-SUR-OISE le site est également situé sur la commune de BERNES-SUR-OISE	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ :	ong. 02° 18'43"N Lat. 49° 09' 05" E
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	projet et	existant? Oul X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		PPRI de la vallée de l'Oise Approuvé le 5/07/07
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Zone "Albien" code 03001
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-ll, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	NATURA2000 la plus proche : "Forêts Picardes : Massifs des trois forêts et bois du Roi (Dir. oiseaux) à 3,4 km
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-ii excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
lilleu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Site inondable. FRICOM en zone bleue et turquoise du PPRI VO. Zone turquoise : faible superficie, en extérieur : aléa moyen Zone bleue : essentiel du site FRICOM : zone située au dessus de la côte de référence Le bâtiment FRICOM est surélevé par rapport au terrain naturel.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Les réceptions et expéditions sont réalisées par voie routière.
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Emissions sonores : liées au fonctionnement de la ligne de traitement. Celles ci sont limitées considérant que l'activité de traitement des GEM-F se déroule en intérieur Nuisances sonores existantes : activités voisines, circulation routière et ferroviaire

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		
Emissions	Engendre-t-ii des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	Pas de rejet d'eau résiduaire.
	Engendre-t-il des effluents ?		X	Pas de rejet d'eau résiduaire.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Le process engendre : - des matières non dangereux (plastiques, métaux, huiles, mousse PUR, verre) - dangereuses : gaz liquéfié sous pression

Patrimolne /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
approuvés	?			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décri	ez les	queiles	
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non X Si oui, décr			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Vis à vis des émissions sonores :

- Plages de réception limitées
- Traitement effectué dans un bâtiment fermé
- Autosurveillance (respect des VLE en limite, faible émergence en ZER mais liée au trafic ferroviaire)

Vis à vis des rejets à l'atmosphère :

- Traitement du flux d'air avant rejet : dépoussiérage, captation des gaz polluants
- Autosurveillance (respect des NEA-MTD applicables)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale compte tenu que les modifications envisagées sont non substantielles :

- o L'augmentation du volume d'activité concerne une activité déjà autorisée ;
- o Le projet n'induit pas le dépassement des seuils définis à l'arrêté du 15 décembre 2009 modifié, notamment s'agissant des seuils des rubriques 3000 « IED » ;
- o Le projet ne modifie pas les impacts chroniques ou accidentels potentiels liés au fonctionnement de l'installation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

,		
	Objet	П
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
13	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
4	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau:	X
4	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Ce formulaire est accompagné d'un dossier de Porter A Connaissance.

Ce dossier présente les éléments des annexes 2 à 6 :

- Annexe 2 : voir plan de localisation, §2.2.1 Annexe 3 : voir notice sur les impacts, § 4.2 / Impact sur l'intégration dans le paysage
- Annexe 4 : voir plan de masse, § .7
- Annexe 5 : voir plan des abords, §2.2.3.3
- Annexe 6 : voir notice sur les impacts, § 4.2 / Impact sur les milieux naturels

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le.

4/7/2019

Signature

